

Titre : Module 1 : Prévention du harcèlement en milieu scolaire par Ann Moine-Standley ou Jean-Michel Pons

**Sous-titre : Mieux comprendre le harcèlement scolaire et acquérir des
pratiques pédagogiques pour le prévenir et y réagir**

Accroche :

Dans un contexte où le harcèlement scolaire est de plus en plus présent, il est de plus en plus nécessaire pour les équipes pédagogiques de comprendre les mécanismes de celui-ci afin de le prévenir et de réagir quand celui-ci se produit. La cohésion de l'équipe et la capacité à proposer des actions de préventions réfléchies ensemble instaurent un climat scolaire propice à des interactions apaisées entre les élèves.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er et du 2d degré

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Adopter une posture spécifique à la prévention de la violence et du harcèlement ;
2. Outiller les enseignants dans le repérage des situations relevant du harcèlement ;
3. Permettre aux enseignants d'animer auprès d'un groupe d'élèves une action de prévention de la violence et du harcèlement ;
4. Développer la cohésion d'équipe pour s'inscrire dans une action commune.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Les enseignants seront capables de définir le harcèlement scolaire et en identifier les différentes formes ;
2. Les enseignants connaîtront les principes de prévention de la violence et du harcèlement dans un établissement scolaire ;
3. Les enseignants sauront agir en cas de violence et de harcèlement à l'école ;

4. Les enseignants seront capables de travailler en équipe sur ce projet.

Contenu et déroulement :

Matin

1. Présentations : brise glace. (CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
2. Apports théoriques sur le harcèlement : différents types, climat scolaire, plan interministériel de lutte contre le harcèlement, ... Connaître le harcèlement afin de pouvoir le détecter dans des situations du quotidien scolaire. (CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école)
3. Echanges autour des indicateurs de harcèlement scolaire et des solutions proposées actuellement : activité favorisant les échanges autour de sa propre expérience. Analyse de sa propre activité afin d'y apporter les modifications nécessaires. (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel & CC10. Coopérer au sein d'une équipe & CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative)
4. Apports sur un protocole à mettre en place en cas de suspicion de harcèlement. Compréhension des étapes de celui-ci et projection sur la mise en œuvre au sein de l'établissement. Être capable de réagir face à une situation de harcèlement. (CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative)

Après-midi

1. Présentation et élaboration d'actions de prévention à mettre en œuvre auprès des élèves : médiation par les pairs, communication non violente, messages clairs, séquence autour d'une intervention auprès des autres classes : création d'affiches de sensibilisation, exposés, vigilance, respect ... Envisager les actions de prévention en équipe afin de créer par la suite une programmation au sein de l'établissement. (P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves & CC1. faire partager les valeurs de la République.)
2. Mises en situation à travers des saynètes pour pouvoir appréhender des situations de harcèlement et utiliser cet outil avec les élèves par la suite. Expérimenter des situations de harcèlement pour en percevoir les mécanismes et les comprendre afin de les enseigner (CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.)
3. Engagement des parents d'élèves dans le projet : leur implication actuelle, comment les sensibiliser, outils de communication, retours sur les actions mises en

place, ... Être force de proposition pour une continuité école-famille(CC12. Coopérer avec les parents d'élève.)

4. Bilan de la formation : quels apports pour chacun ? Quelles perspectives offertes par la formation (évolutions envisagées dans la pratique de chacun) ?, évaluation à chaud de la formation (fiche OF).

Prendre conscience des acquis de la formation et formuler les besoins restant.(CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Modalités pédagogiques :

En présentiel, apports théoriques, mises en situation, expérimentation et élaboration d'outils.

Supports utilisés :

- Diaporama élaboré par la formatrice.
- Outils élaborés par la formatrice.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input checked="" type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input checked="" type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input checked="" type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input checked="" type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Expertise dans les apprentissages	<input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur(s) / Formatrice(s) : **Ann Moine-Standley**, formatrice Didascal Formation, enseignante en primaire depuis 16 ans – titulaire du CAFIPEMF – formatrice universitaire depuis 5 ans en master 1 et master 2 – formée à la médiation par les pairs par l'AROEVEN – porteuse du projet PHARE au sein de son école – formée aux outils de gestion des émotions et de communication non violente.

Jean-Michel Pons, est formateur, professeur d'EPS, coach scolaire, ancien chef d'établissement en collège. Il est spécialiste des problèmes de violence scolaire, de harcèlement, mais aussi des problématiques de gestion d'équipe et de pilotage des établissements.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

DIDASCOL FORMATION